

Censure de courriers pendant la Deuxième Guerre mondiale

Jean GOANVIC

" PIÈCE DU MOIS " DU 5 SEPTEMBRE 2015

Censure alliée en Sicile

Après le débarquement en Sicile les Alliés mettent en place un « Allied Military Government of Occupied Territories » (AMGOT) qui se caractérise au niveau postal par l'émission de timbres « ALLIED MILITARY POSTAGE » qui ressemblent beaucoup à nos futurs timbres « Arc de Triomphe » de 1944 et par une censure civile « Allied Control System » (A.C.S.). Ces timbres et le cachet rectangulaire ACS ne seront utilisés qu'en Sicile. Chaque Armée britannique (Montgomery) et US (Patton) conserve son propre système de censure.



Lettre par avion de Noto (Sicile près de Syracuse) du 27 juillet 1944 pour Ruegsau (Suisse) affranchie au tarif étranger à 2,50 lire en timbres de l'AMGOT, avec au départ une censure britannique (P.C.90) et la censure alliée rectangulaire violette « EXAMINED BY / No (21) / A.C.S. ».

À une date et dans un lieu indéterminés, elle reçoit une censure du nouveau gouvernement italien « Verificato per Censura » et arrive à destination seulement le 19 mars 1945.

Les combats entre Allemands et Alliés en Italie du Nord expliquent probablement les huit mois d'acheminement.

En Italie continentale des petits cachets de censure « ACS » dans un cercle ou un ovale seront utilisés par les Alliés au lieu du grand cachet rectangulaire de Sicile.



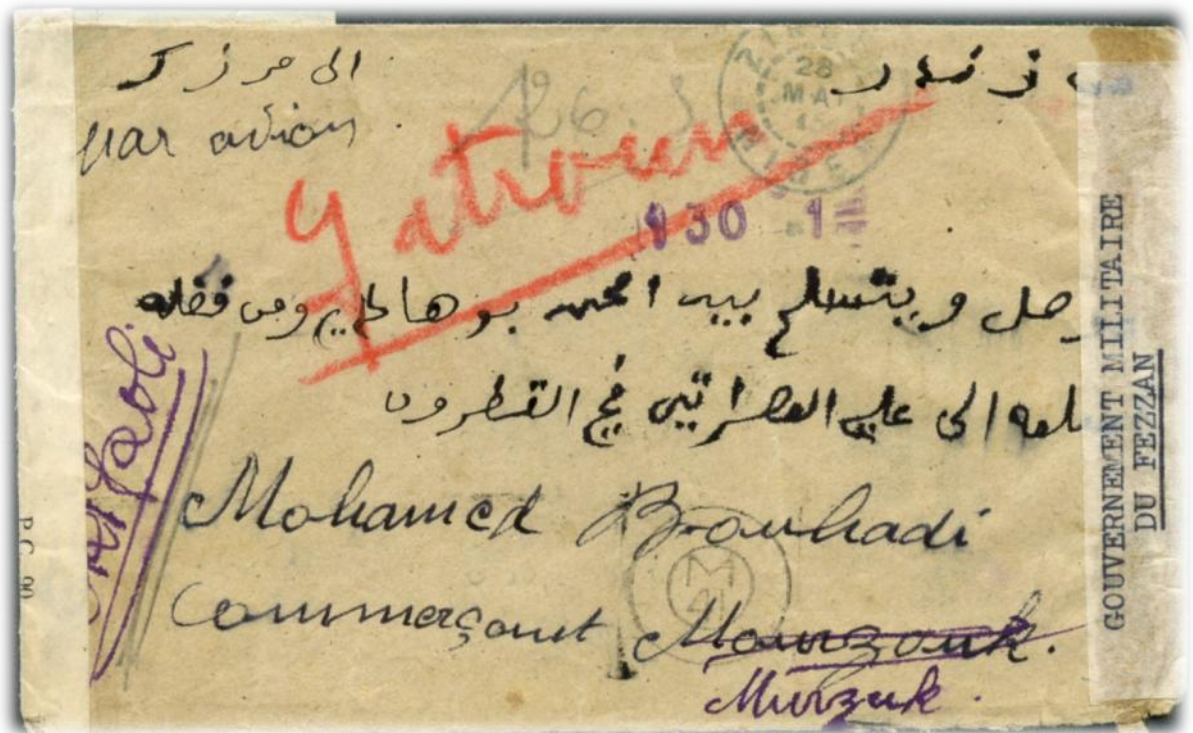
Censure du Corps Expéditionnaire Français en Italie (C.E.F.)



Lettre d'un sergent-chef français détaché dans un groupe photo de l'armée américaine en Italie du Sud (APO 520 Foggia à 100 km au nord-est de Naples). La lettre est remise ouverte à son capitaine qui la censure et appose sa signature « Vu et censuré le Cne Lecerc » et le cachet désesse assise « Corps Expéditionnaire Français ». La lettre est transportée par avion militaire vers Alger où elle mise dans le circuit postal civil après avoir reçu une oblitération mécanique 10/2/44.(Seule marque de censure du CEF signalée à ce jour)

Censure française au Fezzan (1942/45)

La colonne Leclerc puis une administration militaire française occupent le Fezzan (Sud-Ouest libyen) à partir de fin 1942.





Lettre civile par avion de Zinder (AOF, Sud Niger) du 28 mai 1945 pour Mourzouk au Fezzan affranchie à 16,50 F en timbres du Sénégal valables dans toute l'AOF.

Un préposé pense bien faire en rectifiant l'orthographe de « Mourzuk » et précise en bas à gauche « via Tripoli ».

Mais il y a deux « Tripoli », l'un en Libye et un autre au Liban.

La lettre prend la mauvaise direction vers Tripoli (Liban), est censurée au passage au Caire (censure double cercle M41) et arrive à Beyrouth où elle est censurée par la France Libre (cachet Croix de Lorraine CP 130 et indication du censeur « 130 1= »). Elle est ensuite confiée à la poste civile (oblitération mécanique de Beyrouth) qui s'aperçoit de l'erreur et la renvoie au Caire où elle est à nouveau censurée (censure double cercle M15) et arrive à Tripoli (Libye) le 20 juillet 1945 où elle reçoit le cachet civil italien encore en service et la censure britannique ZA/12031 de Tripolitaine.

Elle arrive enfin au Fezzan où elle est censurée par une bande « faite maison » tapée à la machine « GOUVERNEMENT MILITAIRE / DU FEZZAN / CENSURE » et cachet déesse assise « TERRITOIRE DU FEZZAN-GHADAMES / LE GOUVERNEUR MILITAIRE ». (seule censure signalée au Fezzan)